



SRDS

Compte rendu : 2ème session Commission Animation des territoires

Date et heure : 26 Mai 2015 de 10h à 12h

Lieu : CREPS de Strasbourg (salle D1)

I/ Introduction

Cette deuxième session de la commission Animation des territoires va permettre d'approfondir les discussions de la première session. L'objectif du jour est de pouvoir ressortir des propositions concrètes à soumettre au comité de pilotage qui aura lieu le 6 juillet 2015.

Les points les plus importants qui sont ressortis lors des premiers débats ont traité en premier lieu de la formation des bénévoles et des éducateurs sportifs. En 2eme lieu la mise en valeur et l'accompagnement des compétences des bénévoles en exercice. Il s'agira donc de structurer les débats autour de ces deux aspects.

En appui de cette commission, « La scène des métiers du sport et de l'animation » et « Les offres de formations de la Ligue d'Alsace de Football (LAFA) » sont présentées.

I/ Synthèse des présentations

Présentation	Présentation de « La Scène des Métiers » par Karen Lacroix, Directrice du CFA FORM'AS et Coordinatrice de l'APMSAA	Présentation des offres de formations de la LAFA par Ilan Blindermann, directeur général de la LAFA
Contexte	<p>La scène des métiers a été créée le 26 janvier 2010 dans le cadre du contrat d'objectifs territorial des métiers du sport et de l'animation d'Alsace. Les premiers commentaires ont montré une représentation erronée et déconnectée de la réalité des métiers de l'encadrement et de l'animation ainsi qu'une offre de formation professionnelle qui n'était pas assez visible. L'objectif de la scène est de valoriser et faire connaître les métiers et le secteur du sport et de l'animation globale. L'ensemble est matérialisé par le site internet où se trouvent également les informations sur les dispositifs de découverte des métiers. Le site est destiné au jeune public, aux professionnels ou aux employeurs qui souhaitent embaucher.</p>	<p>La LAFA est actuellement en pleine réflexion dans le but de moderniser l'offre de formation afin de l'adapter à la demande actuelle</p> <p>1. La LAFA en chiffre :</p> <p>630 clubs en Alsace, 80 000 licenciés en 2014 dont 30 000 séniors 32 000 jeunes 12 000 dirigeants, et 1000 arbitres, 13 000 bénévoles.</p> <p>250 000 personnes (public, éducateurs, spectateurs, non licenciés etc.) concernées.</p> <p>2000 matches par semaine, 60 000 par saison 29 salariés équivalent temps plein à la LAFA</p> <p>2^{ème} taux de pénétration de la France : 1 jeune garçon sur 2 est licencié au foot sur les 12-14 ans</p>
Les formations proposées en chiffres	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement et gestion d'une plateforme internet commune : « la scène des métiers... - 12 000 visites, 35 000 pages vues depuis le lancement en 2011 - Création et mise à jour annuelle des 25 fiche-métiers spécifiques au secteur. Consultation possible. - Participation à de nombreux salons régionaux depuis 2011 sous la bannière unique multi partenariale - Organisation annuelle d'une « journée de découverte des formations » Les fréquentations : en 2012 : 250 personnes dans le Haut-Rhin ; 2013 : 1100 personnes dans le Bas-Rhin ; 2014 : 570 à Mulhouse 	<p>Formation technique : Nouvelle architecture des formations d'éducateurs (inscrite au RNCP)</p> <p>En ligue d'Alsace</p> <p>35 sessions fédérales qui permettent de passer le Brevet moniteur de football (BMF). 944 personnes formées 26 864 heures de formation.</p> <p>Formation des dirigeants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 sessions • 313 dirigeants formés • 1252 heures de formation <p>CFGA : certification de formation à la gestion associative. Lancement en 2014/2015 du 1^{er} CFGA « foot » en Alsace. Entre toutes les formations, seule la CFGA dispose d'une certification étatique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 dirigeants de clubs ruraux et urbains de toute l'Alsace • 8 tuteurs • 5 jours de formations où sont abordées les questions de diagnostics, de projet, de communication etc. • Accompagnement individuel de chaque club par un tuteur : aide à l'écriture du projet (durée écriture environ 6 mois)

<p>Les formations proposées en chiffres (Suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Collectif de partenaires : DRJSCS Alsace ; APMSAA ; FORMAS ; Archimène ; RIJA ; ONISEP - Le site comporte outre les formations du ministère des sports, toutes les formations universitaires et professionnelles. - Un événement régional : « <i>La journée de découverte des métiers de l'animation du sport</i> », 4^{ème} édition cette année qui se fera au CREPS de Strasbourg le 16 octobre 2015. <p style="text-align: center;">Site internet : lascene-sport-animation.eu</p>	<p style="text-align: center;">Nouveau dispositif 2015/2016</p> <p>Lancement cette année d'un catalogue de formation sur mesure avec comme objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professionnalisation des clubs par la formation - Investir compétences des H-F qui font nos clubs - Développé des compétences directement liées aux fonctions et missions d'un club de foot qui sont inspirées du monde professionnel. - Transversalité (passerelle vers les éducateurs CFF4 avec module Projet de club et les arbitres) <p style="text-align: center;">5 thématiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adaptation à la prise de poste : module liée à la réglementation spécifique au foot, trésorerie, accueil des licenciés etc. - Projet de club et gestion associative : CFGA - Compétence de spécialités : trésorier, gestion de conflit - Parcours communication : 5 modules - Parcours management : 6 modules <p>Total de 26 modules. La formation est assurée par des formateurs « internes » et des professionnels (CFGA, Communication, Management).</p> <p>Toutes les formations sont gratuites sauf le CFGA qui représente un coût de 25 000€ pour 15 stagiaires. Une inscription de 100€ est demandée de manière symbolique aux clubs.</p> <p>Au delà de la reconnaissance, ce qui s'est ressenti dans les formations proposées par la LAFA, c'est le besoin de partager entre bénévoles. C'est la raison de la mise en place d'un module entier sur le partage des expériences.</p>
------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

III/ trois pistes de réflexion

<p align="center">Objectif : Développer les compétences multiples des éducateurs sportifs</p>	
<p>Définition du territoire du Pays : « La création des pays relève de la politique nationale d'aménagement du territoire. Un pays est constitué de communes ou de groupements de communes. Il forme un territoire de projet caractérisé par « une cohésion géographique, économique, culturelle et sociale à l'échelle d'un bassin de vie ou d'emploi ». Le périmètre du pays est arrêté par le Préfet de région mais ne constitue pas une nouvelle entité administrative ». (INSEE)</p>	
<p>Les projets (phases)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une solution innovante pour développer les compétences multiples de l'éducateur sportif serait de développer une structure employeur flexible avec des moniteurs itinérants ce qui permettrait une adaptation plus facile des compétences aux besoins du terrain. Il s'agirait notamment de personnes (auto-entrepreneurs) qui se déplaceraient sur les différents sites mais qu'il faudra encourager. - Il faut également inciter les entités sportives à élaborer un projet de club en lien avec leur territoire. Cela se ferait sur un diagnostic préétabli afin de détecter les orientations et les stratégies souhaitées par ces clubs, leurs forces et faiblesses qui ne sont pas les mêmes d'une structures à l'autre. De plus, l'intérêt du projet de club est de garder les éducateurs sur le long terme qui se forment et s'ancrent ainsi dans le territoire. Dans une période de restriction budgétaire où les associations n'ont pas forcément de bénévoles formés, la mise en place d'un projet viable avec un éducateur sportif professionnel permettra d'obtenir des aides des collectivités. L'idéal serait par la suite de trouver une « locomotive » qui servirait d'exemple à d'autres territoires. - Pour pouvoir répondre économiquement à la problématique de développement des compétences, il faudrait inciter les associations sportives à se regrouper afin qu'ils aient un poids plus conséquent. Il s'agirait donc de mutualiser les ressources de chaque entité pour envisager à terme d'embaucher du personnel. De plus, une mutualisation entre différentes disciplines semble novatrice et pourrait être envisagée sur des activités périphériques de la discipline (ex : préparation physique ou management d'une équipe). La mutualisation ainsi que la mise en place de projets seront des moyens incitatifs pour que les collectivités apportent une aide à ces associations. - Il y a actuellement un déficit de l'évaluation qualitative des éducateurs sportifs. Un diagnostic des carences de compétences des éducateurs sportifs est nécessaire avant d'envisager un programme de formation. - La Région Alsace pourrait raisonner sur une logique d'appel à projet au niveau des Pays. Il y a des territoires où la Région cherche des projets, en Alsace Centrale par exemple. - Le diagnostic pourrait être mandaté dans le Haut-Rhin par le pilote du territoire de vie et dans le Bas-Rhin par un patron d'EPCI. Dans les 2 cas, un cahier des charges devra être établi au préalable.
<p>Moyens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le levier de l'attribution de subvention pour recruter des éducateurs sportifs avec des poli-compétences. Cette poli-compétence pourrait être affichée au moyen d'un certificat que l'éducateur validerait pour intervenir sur plusieurs associations sportives. Le territoire du bassin de vie semble être l'échelle territoriale la plus pertinente. - Une autre alternative serait un réseau d'agents de développement qui ne serait pas rattaché à un club mais disponible pour développer les projets dans un territoire. L'employeur de ce réseau pourrait être une structure du type Archimène. - Pour que cela fonctionne, il est nécessaire d'avoir une incitation financière des pouvoirs publics et des ressources humaines en matière de conseil.

<p>Correctif</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le problème de chevauchement des compétences, entre un bénévole et un éducateur sportif professionnel, peut provenir de la vision trop sportive de l'éducateur sportif, qui construit le projet souvent seul alors que ce devrait être le président détenteur d'une vision plus globale de l'association qui pilote le projet. - Dans l'idéal, il faudrait former des futurs managers. Des offres de formations existent dans le monde sportif mais ne sont que très peu fréquentées. L'exemple des formations de la LAFA est exemplaire. - En matière de développement des structures itinérantes, les personnes auto-entrepreneuses se retrouvent en difficulté après quelques années lorsqu'ils ne disposent plus des aides financières. Il faudrait donc trouver des solutions pour les accompagner sur le long terme. - La difficulté majeure pour une création de poste restera les finances, ce qui rejoint l'idée du modèle économique de l'association à modifier pour l'appuyer sur un véritable projet. - La mutualisation des moyens des clubs qui se regroupent peut être limitée si ces associations opèrent sur des EPCI différentes.
<p>Notes et commentaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Au plan du périmètre d'intervention, le bassin de vie constitue la bonne échelle. La Région Alsace pousse fortement à une fusion SCoT et Pays. Il faudrait donc imaginer le diagnostic sur cette échelle territoriale. - Actuellement, la génération du baby-boom commence à partir en retraite et constitue un vivier de bénévoles qui veulent donner du sens et du temps pour un projet associatif. D'où l'intérêt d'avoir des bons projets associatifs mais également de disposer de moyens de reconnaissance pour attirer ces bénévoles.

<p>Objectif : Valider et accompagner les compétences des dirigeants et des bénévoles</p>	
<p><i>Tout d'abord, il est nécessaire de distinguer les deux types de bénévoles qu'on peut retrouver au sein d'une association sportive. Il y a le <u>bénévole dirigeant</u> qui est pleinement investi dans son association et qui occupe une position-clé au sein de la structure. Ensuite il y a le <u>bénévole ponctuel</u>, qui vient aider son club sur des compétitions occasionnellement.</i></p>	
<p>Les projets (phases)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les premiers bénévoles à former sont les dirigeants, car ils sont pleinement impliqués dans leur projet d'association et ont envie de faire évoluer leur club. Ils seront plus motivés à se former et mettre en place des actions dans leurs clubs. Ces bénévoles dirigeants seront le relais pour former à leur tour les autres bénévoles en interne. - La formation à l'accueil du public est l'autre priorité. Une enquête du CNOSE a montré que l'accueil est le premier critère demandé par les pratiquants dans les associations. Cette formation à l'accueil pourrait également venir en complément dans les formations proposées aux brevets professionnels ou brevets fédéraux. - France Bénévolat dispose d'un site internet qui met en relation les offres des bénévoles déclarés (sans projet précis) avec les associations qui ont des besoins. Un appel à projet pourrait y prendre rang. - Les CRIB sont des centre-ressource qui ont pour mission d'aider les bénévoles à intervenir dans les associations. - Le territoire (bassin de vie) est l'échelon à privilégier pour la mise en place des formations inter disciplinaires.

Correctif	<ul style="list-style-type: none"> - A ce jour, le bénévole est davantage apprécié et reconnu du public pour sa disponibilité que pour sa compétence - La formation des bénévoles n'a de sens qu'en étant inscrite dans un projet global de l'association.
Notes et commentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Bénévole n'est pas une fonction mais un statut social. - L'offre de formation est peu connue des bénévoles. Beaucoup d'entre eux vont aujourd'hui se former dans les structures fédérales. Ces dernières sont plus spécialisées que celles proposées par le CROSA ou SARA. En athlétisme par exemple, 88% se dirigent vers les formations proposées par le mouvement fédéral. - Le football pourrait être pris pour exemple dans sa logique de ne pas contraindre mais plutôt de valoriser les clubs. <u>Un label pour les projets de clubs exposés devant un jury</u> est attribué pour les associations ayant pris la peine de réaliser un projet. De plus, la LAFA aide ses clubs à réaliser leurs diagnostics. Rappel LAFA : 15 sessions de formation au management, 313 bénévoles formés en 1300h par an.

<p style="text-align: center;">Objectif : Donner de la reconnaissance au travail des bénévoles</p>	
Les projets (phases)	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Créer un CV-type du bénévole en ligne</u> semble être une bonne opportunité de reconnaissance. Il retracera le parcours en tant que dirigeant. La <u>Validation des Acquis et des Expériences (VAE)</u> sera aussi mobilisable. - <u>Créer un passeport du bénévole</u> où figurerait sur la 1^{ère} page les formations suivies par le bénévole. En amont, il faudrait réaliser un catalogue de formations ouvertes et inscrites au CV. <u>Des droits peuvent y être attachés.</u> - Interroger le mouvement sportif en faisant une enquête qualitative et quantitative sur l'offre de formations des ligues. Pour cela, l'organisation d'une journée sur la formation en Alsace avec invitation des ligues ou un diagnostic en ligne seraient opportuns. - Modéliser l'exposé d'un projet primé de la LAFA. - A la fin de sa formation, un éducateur sportif reçoit une certification ce qui culturellement l'incite plus à se former comparé à un <u>bénévole qui ne reçoit pas de reconnaissance particulière.</u> Le projet de club, où le bénévole saurait pourquoi il va se former, quelle sera sa mission dans le club et aussi son partage d'expérience de bénévole avec ses homologues serait alors un outil puissant de reconnaissance. L'organisme d'accueil aura donc son rôle à jouer en proposant un projet attrayant.
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Les partenaires peuvent également proposer des avantages pour les bénévoles méritants. (ex : carte décathlon pour les bénévoles) - <u>Le CRIB</u> serait une entité associative pertinente pour accompagner, valider et donner une reconnaissance des compétences du bénévoles
Correctif	<ul style="list-style-type: none"> - La LAFA a compris l'intérêt du bénévole et a les moyens de mettre en place des actions. Mais les autres disciplines qui n'ont pas la même sociologie, le même volume d'activité et une gouvernance stable peinent à structurer leur offre de formation. De plus, d'autres critères vont peser : l'aspect culturel, de proximité et de « famille ». Par exemple, les dirigeants du foot ne vont pas se former au CROSA mais ils sont néanmoins preneurs d'un échange avec d'autres bénévoles provenant d'autres disciplines
Notes et commentaires	<ul style="list-style-type: none"> - La reconnaissance doit aller à tous les échelons des bénévoles, du plus modeste à celui qui préside. - Suite à une étude réalisée par France bénévolat, il a été démontré que le bénévolat n'est pas en crise, mais c'est le bénévole qui a du mal à s'adapter à une demande qui change.

ANNEXE : LISTE DES PRESENTS A LA COMMISSION ANIMATION DES TERRITOIRE DU 26 MAI 2015

- Monsieur Jean-Marc RIEBEL, Conseiller régional (Président)
- Monsieur Pierre CHEVALERIAS, DDCS 67 (rapporteur)
- Monsieur Michel CERCIAT, Consultant Cognitii
- Monsieur Christian WERDERER, Consultant Cognitii
- Monsieur Alain GREWIS, DRJSCS Alsace
- Monsieur Sébastien MARI, DRJSCS Alsace
- Monsieur Jean-Louis SIAT, Comité Régional Tourisme Equestre
- Monsieur Pierre VOGT, Conseil Général 68
- Monsieur Jean Pierre HUSSON, Conseil Général 67
- Monsieur Ilan BLINDERMANN, Ligue d'Alsace de Football
- Monsieur Michel LEMPEREUR, Ville de Sélestat
- Madame Karen LACROIX, FORM'AS
- Madame Valérie MEYER, AGEFOS PME
- Monsieur Hubert FISCHER, CROSA
- Madame Hélène SOLOWIOW, CREPS de Strasbourg
- Madame Doris SPIRA, Ligue d'Alsace d'Athlétisme
- Madame Fanny GEBUS, Conseil Régional Alsace
- Monsieur Laurent NGUYEN, DRJSCS Alsace

28/07/2015 10:09